

L'HORM'EN FÊTE

Dimanche 4 septembre
Espace Berges du Gier

Spectacles
Animations
Associations



juillet 2016 // N° 49



> UNE FRESQUE SUR LA CITOYENNETÉ

Les jeunes de l'Espace Animation Jeunesse ont créé une fresque en céramique, sous forme de mots croisés, axée sur le thème des valeurs citoyennes. Ce travail s'inscrit dans le cadre du projet plus global d'écocitoyenneté.



> RAID SPORTIF AVRIL 2016

En avril, un raid sportif de 5 jours a été organisé en partenariat avec le pôle jeunesse de Saint-Priest-en-Jarez et Andrézieux-Bouthéon : 30 km de marche/185 km de vélo/32 km de Canoë.



> "JEUX VEUX JOUER"

Le 1^{er} juin a eu lieu la première édition de la fête du Jeu à L'Homme. Petits et grands se sont retrouvés pour partager un moment ludique.

Différentes structures ont proposé toutes sortes de jeux, anciens et modernes, autour du monde, à consommer seul ou en famille, sans modération.

Les vacances sont déjà là pour certains et dans un avenir très proche pour d'autres.

Ce début d'année 2016 a vu la communauté d'agglomération de Saint Etienne Métropole se transformer en communauté urbaine. Pendant une phase transitoire de 6 mois, la commune a continué d'assurer la gestion des compétences transférées, à savoir, l'eau, la voirie et l'urbanisme principalement.

Au 1^{er} juillet se sont mis en place des pôles de proximité, dénommés pôles territoriaux, avec pour localisation sur la zone Gier, un pôle à Saint-Chamond.

Ceci étant, les évolutions ne sont pas terminées puisque dès le 1^{er} janvier 2017, avec les effets de la loi NOTRe sur une nouvelle organisation de la République, nous devrions accueillir sur le territoire de notre communauté urbaine 8 nouvelles communes, portant ainsi le nombre à 53.

Le début de l'année a été consacré à l'élaboration du budget 2016. Une présentation simplifiée vous en est faite dans ce bulletin. Nous restons conformes à notre plan de mandat en maîtrisant nos dépenses de fonctionnement, sans sacrifier nos actions sociales, culturelles et les subventions aux associations. La bonne santé financière de notre commune

nous permet de dégager une capacité d'autofinancement nette de plus d'un million d'euros et d'avoir un budget d'investissement à hauteur de 4,5 millions d'euros. Depuis la remontée de la compétence voirie, il convient de rajouter à cette somme l'investissement voirie qui est porté par SEM et qui pour notre commune permet de consacrer près de 135 000 euros en annuel. Une partie sera affectée à la mise en sécurité du cheminement piéton au carrefour de la route des Côtes et de la route de Battant et aux études préalables à la réalisation d'un rond-point boulevard de Saint-Paul.

L'éco quartier les Berges du Gier, projet majeur de notre commune, mobilise cette année près de la moitié de notre budget d'investissement sans pour cela négliger notre opération de réhabilitation immobilière du cœur de ville. Une première tranche des travaux d'accessibilité des bâtiments publics sera faite de même que les travaux dans les écoles, notamment à l'école Francis Nicolas.

Enfin, dans le domaine de la sécurité, nous allons compléter notre réseau de vidéo-protection avec des caméras sur la zone de l'église et des écoles.

Une deuxième opération voisins vigilants a été mise en place à la suite de du retour positif de la première opération datant d'il y a un an.

Le 27 mai, nous avons également inauguré le lancement opérationnel des travaux de l'éco quartier des Berges du Gier. Cette date marque la fin des opérations obscures de démolitions et dépollutions pour passer à une phase plus constructive et visuelle avec l'aménagement des réseaux et des espaces publics.

La programmation de notre nouvelle saison culturelle est maintenant bouclée, toujours avec l'objectif d'être diversifiée, éclectique et ouverte vers les écoles et les associations; ceci en restant dans des budgets raisonnables.

Je vous invite également à vous inscrire, si ce n'est déjà fait, au concours de fleurissement avant la clôture des inscriptions.

Enfin le conseil municipal a adressé un vœu de protestation à la Poste, suite à l'annonce de la réduction des horaires d'ouverture du bureau de L'Homme. Cette nouvelle restriction nous pose question quant aux objectifs réels à terme de la Poste.

Très bonnes vacances à tous !

Enzo Viviani, Maire

Infos Mairie

Cours Marin — 42152 L'Homme
Ouverture du lundi au vendredi
9 h-12 h et 13 h 30-17 h 30
Tél. : 04 77 22 12 09
Fax : 04 77 31 67 49
Courriel : mairie@ville-horme.fr

L'HommeMag

Directeur de publication : Enzo Viviani.
Imprimerie : Phil'Print, 43200 Yssingeaux
Maquette et mise en page :
K. Chételat 06 222 555 76
www.studio109.com
Dépôt légal 2^e trimestre 2016
Tirage : 2 500 exemplaires

> SOMMAIRE

p. 4 | Actualités
Lancement de l'Eco Quartier
Les Berges du Gier

p. 6 | Dossier
L'Horm'en fête

p. 8 | Votre ville & vous
Budget

p. 11 | En bref

La sirène, outil d'alerte

Vous avez pu remarquer que chaque premier mercredi du mois retentit la sirène placée sur le clocher de l'église. Comme cela se pratiquait autrefois, l'État a remis en service ce système d'alerte à la population.

La commune est en cours d'élaboration du PCS, Plan Communal de Sauvegarde, dans lequel il sera intégré cet outil supplémentaire d'alerte.

Lancement opérationnel de l'éco quartier les Berges du Gier

Le 27 mai 2016, notre commune a eu le plaisir d'accueillir sur site M. Evence RICHARD, Préfet de la Loire, M. Bernard BONNE, Président du Département de la Loire et M. Gaël PERDRIAU, Président de la Communauté Urbaine Saint Étienne Métropole, pour marquer le début des travaux d'aménagement de la ZAC.

Comme l'a rappelé Enzo Viviani :

« Aujourd'hui est une date importante pour notre commune, et nous l'espérons au-delà pour notre vallée, notre communauté urbaine, voire notre pôle métropolitain.

En effet, nous procédons maintenant au lancement opérationnel des travaux d'aménagement de l'éco quartier Les Berges du Gier. Nous rayons ainsi de notre centre-ville une friche industrielle qui était certes le témoin de notre passé, mais qui était aussi devenue un point faible pour notre image et notre environnement. Nous faisons ainsi de cet espace « mort », une opportunité de développement pour notre commune. Nous sommes enfin au point de départ d'une phase de construction.

Ce projet phare d'aménagement de notre commune répond aux objectifs suivants :

- > **reconquérir une friche industrielle de 6 ha au profit du centre bourg en reconnectant ce tènement industriel aux polarités communales et de vallée.**
- > **s'approprier un patrimoine remarquable en renforçant l'attractivité urbaine, en participant au dynamisme économique et territorial, en favorisant le vivre ensemble,**
- > **offrir la possibilité d'habiter en centre-ville dans des logements de qualité aux performances énergétiques remarquables, attractifs pour les jeunes ménages et les seniors,**
- > **se réapproprier le Gier et ses abords en privilégiant les liaisons modes doux depuis le centre-ville, et en le donnant à nouveau à voir.**

Mais qui nous eût dit qu'il faille autant de temps et d'énergies pour passer de l'état de friche industrielle à celui de terrain vague susceptible d'accueillir équipements publics, habitat et activités ; près de 10 années d'engagement constant ont été nécessaires, depuis la désignation par SEM du site Pasteur comme site stratégique jusqu'à aujourd'hui...»



Le programme d'aménagement

Les préconisations d'aménagement de l'éco quartier Les Berges du Gier entendent dessiner un nouveau centre-ville, bordé par le Gier et sa voie verte. L'idée est de proposer un environnement de qualité dans cet espace urbain, d'habiter en centre-ville au cœur d'un espace de verdure.

Nouvel espace de vie et d'échanges en proximité immédiate avec tous les équipements et services communaux, ce quartier s'articulera autour d'une place qui, par son implantation, deviendra centrale pour L'Horme.

Une sente piétonne desservira le quartier comme une respiration paysagère reliant centre ancien et voie verte, bords de Gier.

La voie verte, desserte et promenade pour les modes doux, permettra de se réapproprier les berges du Gier.

Enfin les six îlots de logements, pouvant accueillir chacun de 18 à 46 appartements, entre R+2 et R+4 en niveaux.

La première phase des travaux démarre aujourd'hui par les équipements publics : la voie verte, les réseaux (secs et humides), les voies de desserte interne, la place centrale, la sente piétonne et les aménagements paysagers, le parking et les carrefours d'accès.

Ces travaux d'aménagement spectaculaires se poursuivront en 2017.

En parallèle, dès la rentrée 2016, sera lancé un appel à candidatures en vue de désigner les futurs acteurs intervenant dans la construction des îlots d'habitat.

> ÉCO QUARTIER, DÉFINITION

Un éco quartier est un projet d'aménagement urbain qui respecte les principes du développement durable tout en s'adaptant aux caractéristiques de son territoire. Les projets éco quartiers font la promotion de nouveaux modes de vie, d'un développement territorial équitable et raisonné et d'une utilisation économe des ressources et de l'espace agricole ou naturel, dans les villes, grandes, petites ou moyennes, urbaines et rurales.

Ces quartiers exemplaires témoignent qu'un urbanisme au service de projets intégrés, durables, conduit à un mieux-être social, à des modes de vie plus doux ou encore à une nature protégée et reconsidérée.

ÉLÉMENTS FINANCIERS DU PROJET

L'opération présente un budget prévisionnel de 15 millions d'euros, dont 7 à la charge de la ville de L'Horme. L'impact budgétaire pour la commune se répartit sur une douzaine d'années.



L'HORM'EN FÊTE

Dimanche 4 septembre
Espace Berges du Gier

Spectacles
Animations
Associations



Ville de l'Horme

Une journée festive, conviviale et familiale.

Où l'on pourra trouver sur le site de quoi passer des moments joyeux en famille :

- > Spectacles,
- > Atelier musical,
- > Jeux géants,
- > La médiathèque et la bibliambule
- > Un espace restauration / buvette

Et pour que la fête batte son plein, vous pourrez dès 10 h, trouver des activités de loisir pour l'année 2016-2017 : sports, arts, détente, réflexion... Venez à la rencontre des associations l'hormois. Stands et démonstrations de 10 h à 18 h.

Une buvette sera à votre disposition sur le site.

Accès aux spectacles sans billetterie, dans la limite des places disponibles pour « Poutou Sel et Mimi Sucre ».

Accès : parkings Espace Pian di Sco et Point Bleu

Les chiens même tenus en laisse ne sont pas acceptés sur le site.

L'Horme fête ses associations

L'Horme est riche de ses associations : au cours de cette journée, venez découvrir l'étonnante diversité des activités proposées !

Les associations vous recevront sur leur stand ou au cours des démonstrations programmées entre 10 h et 18 h.

- > Les associations sportives
- > Pratiques artistiques : musique, théâtre, dessin et peinture, danse country...
- > Les passionnés : anciennes automobiles, aéroclub, chasse...
- > Les associations caritatives

Détail des associations présentes et horaires des démonstrations disponibles fin août.

L'Horme fête les familles

Tout au long de cette journée, vous pourrez accéder de manière gratuite à...

> DES SPECTACLES

Poutou Sel et Mimi Sucre

Compagnie Graine de Malice

Spectacle sous yourte/à partir de 3 ans/durée 50 minutes.

Représentations à 10 h, 11 h 30 et 16 h 30

Une histoire de création du monde, d'amour et de différences, contée dans le cœur douillet d'une yourte.

« Il était une fois un p'tit vieux tout en sel et une p'tite vieille tout en sucre. Ils s'aiment, mais se disputent souvent. Un jour, ils ont une effroyable querelle et la p'tite vieille tout en sucre se met à pleurer - pas trop pour ne pas faire fondre ses joues qui sont tout en sucre... »



Shake Shake Shake

Compagnie Paki Paya

Spectacle burlesque de mât chinois et cadre aérien.

Tout public/durée 50 minutes.

Représentation à 15 h

Une performance théâtrale et aérienne époustouflante où humour et complicité n'ont d'égal que l'extravagance des rythmes disco qui les accompagnent.



> UN ATELIER MUSICAL

En continu de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h

Avec Guy Thevenon de Musiques plurielles, venez tester vos dispositions à la musique avec des instruments... stupéfiants ! Lauzes, feuilles, coloquintes, tubes et... à peu près n'importe quoi (!) deviennent percussions, instruments à vent ou à cordes.



> LA MÉDIATHÈQUE ET LA BIBLIAMBULE

En continu de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h

Un petit gout de vacances prolongées pour notre médiathèque qui vous accueillera dans la Bibliambule. Cette bibliothèque sur tricycle électrique s'installe n'importe où et déploie 7 hamacs autour d'elle, prêts à accueillir des lecteurs curieux ou désireux de farniente... sélections de livres et surprises par l'équipe de la médiathèque !



> DES JEUX GÉANTS

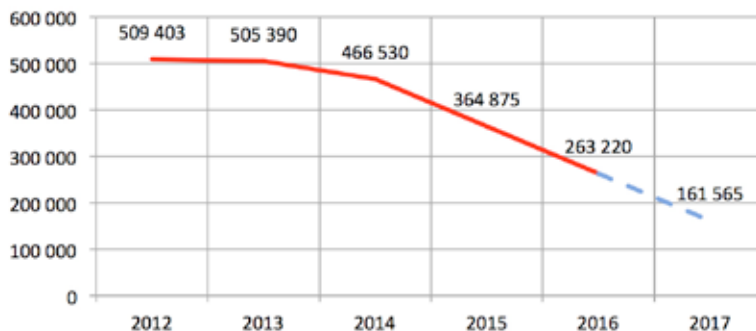
En continu de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h

Budget 2016

Ce budget s'inscrit pour la 3^e année consécutive dans un contexte de baisse des dotations de l'État.

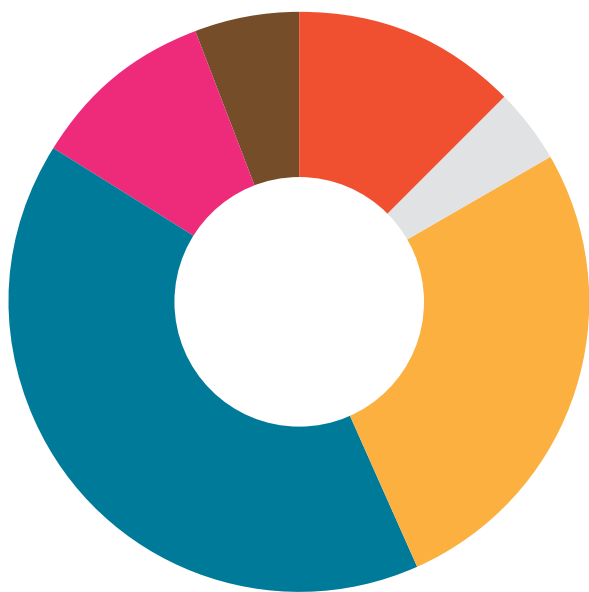
Les dépenses de fonctionnement sont pleinement maîtrisées dans le cadre d'une gestion rigoureuse, tout en maintenant la qualité des nombreux services offerts à la population (actions culturelles, familiales, éducatives...), le niveau du soutien à nos associations, la gratuité des NAP pour les familles malgré le surcoût de cette réforme imposée aux communes.

Montant de la Dotation Globale de Fonctionnement



> Recettes de fonctionnement
5 778,4 K€

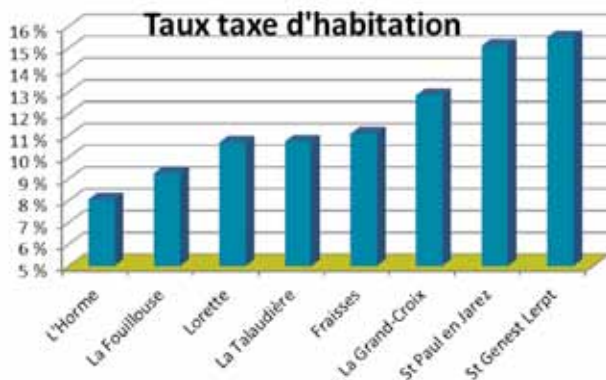
> Dépenses de fonctionnement
5 778,4 K€



- Excédent de fonctionnement 737,6 K€
- Produit des services 225,9 K€
- Contributions directes 1 549 K€
- Autres recettes fiscales 2 335,5 K€
- Dotations et participations 607,7 K€
- Autres recettes 322,7 K€

- Frais généraux 1 427,7 K€
- Frais de personnel 1 784,5 K€
- Intérêts de la dette 147 K€
- Contributions et subventions 549,2 K€
- Opérations de transfert en investissement 782,1 K€
- Autofinancement et provision 1 087,9 K€

Devant les impacts de la réforme de la DGF, et afin de poursuivre notre engagement en faveur du développement de la commune, nous sommes amenés à reconsidérer la faiblesse de nos taux et ses incidences de plus en plus négatives (en effet l'effort fiscal des L'hormois étant jugé insuffisant au regard de la moyenne des taux nationaux pratiqués, les aides en matière de dotations et subventions sont minorées d'autant); aussi le conseil municipal a dû procéder à un réajustement des taxes locales (augmentation d'un point). Les tableaux ci-dessous montrent bien le niveau encore enviable de nos taux de taxes au regard des communes de notre importance de la communauté urbaine notamment.



Quant aux investissements, l'année 2016 marquera le véritable lancement de la phase d'aménagement de la ZAC Pasteur devenue l'Eco quartier Les Berges du Gier avec la réalisation des réseaux et des espaces publics. Cela représentera une part importante de notre investissement, sans oublier le dossier « Cœur de ville » qui devrait également pouvoir commencer à se concrétiser sur son îlot Est.

> QUELS INVESTISSEMENTS ?

Hors ces opérations, c'est une enveloppe de près de 1 150 000 € qui sera dégagée pour des investissements, notamment :

- > une première tranche de mise en accessibilité des bâtiments communaux (ce qui nécessite parfois de profonds aménagements)
- > une première partie de rénovations à Francis Nicolas
- > la création d'un nouveau columbarium au cimetière
- > la réalisation d'un mur de soutènement avec clôture au stade
- > le remplacement et la relocalisation des WC publics
- > l'extension de la vidéo-protection au secteur de l'église et des écoles du bourg
- > la restructuration de la place du 14 juillet
- > la mise en sécurité de cheminements piétons et la réalisation d'un plateau traversant au niveau de l'école F. Nicolas
- > une deuxième tranche d'investissements pour une meilleure performance énergétique et de moindres coûts de fonctionnement: régulation, télégestion du chauffage; éclairage public: remplacement des luminaires sources de vapeur mercure et des sources énergivores.

Que ce soit dans les opérations d'entretien et de rénovation, ou en matière de travaux d'investissement chaque fois que possible, il convient de noter la part prise par les travaux en régie, c'est-à-dire ceux réalisés directement par les agents municipaux, ce qui répond tant à un souci d'optimisation de gestion qu'à la mise en valeur des compétences de ce personnel.

Zoom sur la restauration scolaire

Repas de meilleure qualité, accès au service facilité grâce au portail Internet, réduction du bruit... La pause méridienne évolue.

Repas de meilleure qualité

La commune poursuit un objectif constant de qualité de la restauration scolaire. Cela se traduit tant dans les choix des aliments, que dans le fait de proposer, au minimum, un repas bio par semaine et un repas végétarien par quinzaine.

La prestation de restauration va, d'autre part, s'inscrire de façon objective dans une démarche de promotion de la protection de l'environnement et du développement durable :

- > large utilisation de produits non transformés
- > prise en compte de critères éthiques dans l'offre qualitative
- > recours aux filières courtes et la saisonnalité des fruits et légumes
- > réduction du gaspillage et des déchets

Temps de repos, mais aussi éducatif

Le projet pédagogique a été redéfini avec l'ensemble du personnel concerné (animateurs, directrice et personnel de service). Le temps de repas constitue un temps éducatif à part entière : on y apprend l'autonomie, la socialisation... Des petits groupes sont organisés, chacun étant encadré par un animateur. Afin d'offrir de bonnes conditions de calme et de convivialité pour remplir le rôle réparateur de la pause déjeuner, un mobilier permettant de réduire les décibels va également être installé.

> ACCÈS AU SERVICE FACILITÉ GRÂCE AU PORTAIL INTERNET

Désormais, les familles ont la possibilité d'enregistrer leur inscription, de mettre à jour leur dossier, de réserver et de payer les repas via internet, en utilisant le « Portail Famille » sur :

www.ville-horme.fr

Ceux qui souhaitent continuer à payer par chèque ou espèces pourront toujours se rendre en mairie aux nouveaux horaires et jours de permanence. Les repas pourront être réservés, au plus tard, la veille ouvrée avant 15 h.

Second quartier "Voisins vigilants"

Dans le cadre de notre démarche de lutte contre la délinquance, et principalement les cambriolages, nous avons lancé en mars 2015 une opération « participation citoyenne », plus communément appelée « Voisins vigilants » sur le quartier rue de la Combe, square Deflassieux et rue du Repos.

Comme nous l'avons indiqué, après retour d'expérience de la première opération, nous lancerions une deuxième phase dans un autre quartier.

C'est chose faite depuis le mois de mai 2016 avec un quartier comprenant tout ou partie de la rue d'Onzion, de la rue Langard, du Clos de Savoie et de la rue des Artanches.

En collaboration avec la Police nationale, des référents se sont désignés pour assurer le lien avec les habitants du quartier.

Un système d'alerte téléphonique

La Ville de L'Horme se dote d'un nouveau système d'alerte automatisé. Ce système est un service gratuit de diffusion d'alerte par téléphone des populations en cas d'évènement majeur (inondation ; mouvement de terrain ; accident affectant un véhicule de transports de matières dangereuses ; rupture de barrage, orages, fuite de gaz...). L'objectif est d'informer la population le plus rapidement possible en la prévenant de tout risque affectant sa sécurité.

Seuls les L'Hormois figurant dans les pages blanches et pages jaunes sont automatiquement inscrits à ce système (hors « liste rouge ») et bénéficient donc de ce service.

Si ce n'est pas votre cas, et que vous souhaitez être alerté, nous vous invitons à vous inscrire à l'aide du formulaire se trouvant en mairie ou sur www.ville-horme.fr

Mariages : nouveaux horaires

En raison de la présence régulière de plusieurs cortèges simultanés aux abords de la Mairie, la municipalité se voit contrainte, dans un souci de préservation de l'ordre et de la sécurité, de limiter le nombre de célébrations de mariages le samedi après-midi à une seule cérémonie qui aura lieu à 14 h.

Journées UNSS

C'est avec un grand plaisir que la commune de L'Horme, en collaboration avec les communes de Saint-Chamond et de la Grand-Croix, a organisé les championnats de France de handball UNSS.

12 équipes féminines et 12 équipes masculines sont venues en découdre au gymnase des Berges du Gier les 30, 31 mars et le 1er avril. Les soirs, les compétiteurs ont pu se divertir dans le parc urbain où différents ateliers leur étaient proposés. La restauration a eu lieu à la salle Pian Di Sco. Pas moins de 380 repas ont été ser-

vis les soirs par le lycée René Cassin de Rive-de-Gier. Une démonstration de hand fauteuil a eu lieu le mercredi soir ainsi qu'un mini concert le jeudi soir.

C'est dans une ambiance festive que se sont déroulées les finales le vendredi après-midi en présence de nombreux élus de la commune ainsi que des personnalités des différentes académies et des représentants de l'UNSS.

En féminine c'est le lycée Grandmont de Tours et en garçons le lycée Benjamin Franklin d'Orléans qui sont montés sur la plus haute marche.



Un grand merci aux organisateurs et au service restauration qui ont organisé cette manifestation de main de maître, ainsi qu'à nos deux gardiens qui ont été sur la brèche de 7 h à 22 h.

Une expérience à renouveler si nous en avons la possibilité.

Maison des tresses et lacets



La Maison des tresses et lacets, installée au bord du Dorlay dans une ancienne usine textile, le Moulin Pinte, est le témoin d'un riche passé industriel local.

L'environnement naturel et la présence de l'eau, l'architecture et les matériaux des bâtis bien conservés, les installations hydrauliques et l'imposante roue à augets qui est véritablement l'âme du lieu, l'atelier avec les anciens métiers à tresser en bois, tous en état de marche, en font le conservatoire vivant d'un savoir-faire emblématique de notre région.

L'association qui a en charge la gestion du site s'attache à développer une stratégie de conservation du patrimoine, de valorisation du site et ouverture à de nouveaux publics. La ville de L'Horme est membre de cette association. La Maison des tresses et lacets vit, évolue et se transforme au gré d'actions innovantes :

> Les Expositions temporaires

Du 19 mars 30 août 2016 « délivrer les princesses » peintures brodées

> **Les Journées européennes du patrimoine** : à partir du 17 septembre 2016 exposition « la force de l'eau, exploitation de l'énergie hydraulique »

> **Le développement de la boutique** artisans d'art, designers, stylistes offrent aux visiteurs un large choix de créations textiles originales

> **les Activités pédagogiques** : le Programme « Découvertes » en direction des classes primaires : Patrimoine, nature, évasion sport. Les Ateliers créatifs pour les enfants de 6 à 12 ans.

Maison des tresses et lacets

119 route des moulins
Le Moulin Pinte
42740 La Terrasse sur Dorlay
04 77 20 91 06
06 66 25 43 25
maisonstresseslacets@orange.fr
www.tressesetlacets.fr

> LUTTE CONTRE LES INCIVILITÉS

> Les fossés, les trottoirs et les routes ne sont pas des poubelles. Chacun d'entre nous doit agir, la déchetterie n'est pas loin !

> Les déjections canines, sont de véritables nuisances pour la santé et constituent une réelle pollution. Pour rappel, elles sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les aires de jeux, les pas-de-porte des commerçants, les espaces verts publics et le cimetière. Une campagne de prévention et de verbalisation est lancée sur notre commune.

> Les réseaux d'eaux usées ne sont pas des poubelles, par exemple jeter des lingettes obstruent les pompes de relevage: détérioration, dysfonctionnement, casse et coût !

Soyez citoyens responsables !



> La saison 16/17 est prête !

Découvrez la saison 2016/2017 dès aujourd'hui dans vos boîtes aux lettres et sur www.ville-horme.fr.

Si vous souhaitez recevoir la lettre d'information de l'Espace Culturel La Buire, merci de nous envoyer un mail à production@ville-horme.fr

Projet tous danseurs

Le 16 avril a eu lieu la représentation « Autour du sacre » à l'Espace Culturel La Buire. Ce spectacle est la finalité du travail mis en place par Mireille Barlet, chorégraphe, et des 39 jeunes danseurs de La Passerelle, de la MJC des Tilleuls, des centres sociaux des Babets et du Crêt de Roch, et de la compagnie des Orteils de sable depuis novembre 2015. Les enfants ont pu montrer leur composition de qualité à un public venu nombreux. L'action sera reconduite en 2016/2017.



Atelier théâtre

Après une première année de fonctionnement, les ateliers théâtre seront reconduits en 2016-2017.

> Pour tous renseignements contacter le service Enfance Jeunesse au 04 77 31 89 82

Fermeture estivale

La Médiathèque de l'Espace Culturel La Buire prendra ses quartiers d'été du 1^{er} au 22 août (réouverture le mardi 23 août à 14 h).

Elle profitera de cette pause estivale pour se faire toute propre et préparer la rentrée.

Pendant cette période, vous pourrez profiter du Réseau Itinérances et découvrir d'autres médiathèques. Toutes les informations sont disponibles sur mediathequespaysdugier.org

Vous pourrez aussi profiter de plus de temps pour garder vos documents. Durant les mois de juillet et août, la date de retour sera reportée au 6 septembre.

Concours de fleurissement

Comme chaque année, la municipalité organise le concours de fleurissement des balcons et maisons visibles de la voie publique. Ce concours est ouvert à tous. Les inscriptions se font à la mairie à partir du mois de mai ou en déposant le bulletin ci-joint en mairie avant le 22 juillet 2016. Nous incitons fortement les L'Hormois à s'inscrire, notamment tous ceux qui ont concouru en 2015, pour bénéficier de belles et nombreuses récompenses. Tous les inscrits seront récompensés !

Concours de fleurissement 2016 Bulletin d'inscription

Nom : Prénom :

Adresse :

Catégorie balcon
cocher la case

Catégorie maison

Inscription à rapporter en mairie avant le 22 juillet